

RAPPORT PUBLIC DU JURY D'ADMISSION EN DUT

IUT de Paris

Diplôme Universitaire de Technologie « Carrières sociales –
option Assistance sociale »

Session 2020

Données principales de la procédure

- Nombre de vœux confirmés : 1 295 (contre 1 576 en 2019) dont :
 - 1 195 candidates
 - 331 boursiers « certifiés des lycées »
 - 539 bacs technologiques
 - 558 bacs généraux
 - 98 autres bacs
- Nombre de places proposées : 56
- Nombre de candidats ayant reçu une proposition d'admission l'année précédente : 210 sur 476 classés.
- Rang du dernier admis : 133 pour le groupe des bacheliers technologiques, 217 pour le groupe des autres bacs.
- Taux minimum de boursiers : 27%.
- 23 places sont réservées pour les candidats issus de la filière technologique du baccalauréat.

Rappel des objectifs de la formation et de ses attendus

1. Attendus nationaux

Compétences générales :

- Avoir une maîtrise du français écrite et orale permettant d'acquérir de nouvelles compétences,
- Connaître le champ professionnel visé,
- Être capable de s'engager,
- Détenir un bon niveau de culture générale.

Compétences techniques et scientifiques :

- Être motivé, avoir de la curiosité et des connaissances pour les actions dans le champ social, humanitaire et sociétal,
- Avoir la capacité de décliner sous forme pratique les concepts abordés de façon théorique,
- Être en capacité de travailler de manière régulière, en mode projet, en groupe, en lien avec des partenaires extérieurs,

- Avoir initié une réflexion sur les spécificités des différentes options du DUT Carrières sociales.

Qualités humaines :

- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
- Avoir un esprit critique, le sens de l'initiative, de l'ouverture et de la créativité dans les projets portés dans la formation,
- Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

2. Attendus locaux

Une première expérience d'au moins quelques semaines dans le champ social et/ou culturel et/ou humanitaire (bénévolat, salariat...) serait particulièrement appréciée.

Par ailleurs, les métiers du domaine socio-culturel auxquels peuvent mener les formations de notre département, requièrent de l'ouverture d'esprit et un bon équilibre psychologique, compte tenu de la diversité des publics et des situations auxquelles les étudiants seront confrontés dès leur stage de première année et dans leur future pratique professionnelle.

Enfin, il est rappelé que la présence, tant aux cours magistraux qu'aux travaux dirigés, est obligatoire (et donc contrôlée) du lundi 8h30 au vendredi 17h30.

3. Modalités d'examen des vœux retenus par le jury d'admission

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par le jury d'admission afin de l'aider dans ses travaux, et non s'y substituer.

Ce traitement, dont le paramétrage a été effectué par le logiciel EXCEL, en fonction des critères que les membres du jury d'admission ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

Chaque dossier a ensuite été évalué sur un plan qualitatif. De cette évaluation a résulté l'attribution d'une note, avec la prise en compte des éléments suivants : activités et centres d'intérêt, bulletins, fiche avenir et projet de formation.

Cette dernière étape a ainsi permis d'établir le classement définitif des dossiers de candidature.

4. Principaux enseignements de la session et des conseils ou recommandations formulés aux candidats pour améliorer leur prise en compte des attendus et objectifs de la formation

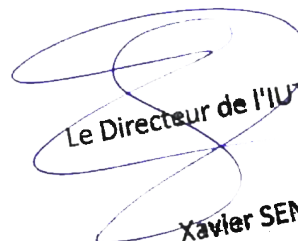
La qualité des dossiers était analogue à celle des sessions précédentes.

Le jury d'admission regrette toutefois les décalages manifestes entre les appréciations des enseignants figurant dans la fiche avenir et celles des différents bulletins de Première et de Terminale.

Il est en outre recommandé aux candidats de s'appropriier pleinement le projet de formation motivé. Ce dernier doit davantage rendre compte de la motivation, de la bonne connaissance de la formation et du lien de cette dernière avec le projet personnel et professionnel. Il est enfin impératif de compléter la fiche de renseignements complémentaires qui permet au jury d'admission d'apprécier la motivation du candidat, ainsi que la section « Activités et centres d'intérêt ».

5. Composition du jury d'admission

- Muriel Louâpre, chef du département Information-Communication
- Jérôme Dedecker, chef du département Statistique et Informatique Décisionnelle
- Corinne Daugan, chef du département Gestion des Entreprises et des Administrations
- Marie-Paule Prudhomme, chef du département Carrières Sociales
- Anne-Marie Hinault, chef du département Techniques de Commercialisation
- Hassine MOUNGLA, chef du département Informatique
- Marion Peyret, directrice adjointe de l'IUT de Paris en charge de la vie étudiante et de la formation
- Saïd Halla, directeur adjoint de l'IUT de Paris en charge des relations entreprises
- Patricia Brouillet de Gallois, présidente du Conseil de l'IUT de Paris
- Alban Baudry, responsable des ressources humaines – Carrefour France
- Xavier Sense, directeur de l'IUT de Paris, président du jury.



Le Directeur de l'IUT de Paris
Xavier SENSE

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur Parcoursup	Critères retenus par le jury d'admission	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degrés d'importance des critères
<i>Résultats académiques</i>	Bulletins de première et de terminale avec une attention particulière sur les notes de français et histoire-géographie, ainsi que les notes des matières principales de la spécialité de votre baccalauréat		<ul style="list-style-type: none"> • Bulletins • Résultats des épreuves anticipées de français • Résultats bac / DAEU suivant la situation 	Très important
<i>Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire</i>	Appréciations des enseignants Fiche avenir		<ul style="list-style-type: none"> • Bulletins • Fiche avenir 	Très important
<i>Savoir-être</i>	Assiduité et appréciations des enseignants	Ouverture d'esprit Curiosité	<ul style="list-style-type: none"> • Bulletins • Fiche avenir • Projet de formation motivé 	Très important
<i>Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet</i>	Projet de formation Fiche de renseignements complémentaires (doit être obligatoirement renseignée)		<ul style="list-style-type: none"> • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires • Fiche avenir 	Très important
<i>Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires</i>	Une première expérience d'au moins quelques semaines dans le champ social et/ou culturel et/ou humanitaire (bénévolat, salariat...) serait particulièrement appréciée		<ul style="list-style-type: none"> • Section « Activités et centres d'intérêt » • Projet de formation motivé • Fiche de renseignements complémentaires • Champ « Engagement citoyen » de la fiche Avenir 	Important